

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

4(0)	Cadre réservé à l'autorité environnementale					
Date de réception :	Dossier complet le : N° d'enregistrement :					
	1. Intitulé du projet					
•	ente ALDI accompagnée d'un parking ouvert au public de 91 places, route de Valvins à					
77210 AVON						
	u (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)					
2.1 Personne physique	Defende					
Nom	Prénom					
2.2 Personne morale	INAMAL DLOC COMPACNIE					
Dénomination ou raison sociale	IMMALDI et COMPAGNIE SPONY Xavier Responsable Développement ALDI immobilier					
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	SPONT Navier Responsable Developpement ALDI Infinobilier					
RCS / SIRET 3 7 8 5 6 8 6	3 8 Forme juridique SNC					
Red / GINET	o o o o o o o o o o o o o o o o o o o					
loian	ez à votre demande l'annexe obligatoire n°1					
	·····································					
	au des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet					
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie					
Rubrique 41 :	(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) Aires de stationnement ouverte au public, dépôts de véhicules et garages collectifs					
Rashque III.	de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs.					
Sous catégorie a :	Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.					
	*					
White the second second second second second second						
	4. Caractéristiques générales du projet					
	ulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire					
4.1 Nature du projet, y compris les éven	ituels travaux de démolition					
Le projet consiste en la construction d'ur garage RENAULT.	Le projet consiste en la construction d'un magasin ALDI accompagné d'un parking attenant et des voiries, en lieux et place d'un garage RENAULT.					
La sumface du termolo du model del 1277	770 A m 2					
La surface du terrain du projet est de 17 7	/84 m². de 1667 m², les espaces verts représentent 9691m².					
L'aire de stationnement comprend 91 places dont 2 PMR, 2 places véhicules électrique, un parking pour les deux-roues d'une capacité de 16 cycles.						

L'objectifs du projet L'objectif du projet est de créer un supermarché nouvelle génération de la société ALDI en déplaçant le magasin existant. Le nouveau magasin permettra de proposer un aménagement intérieur optimisé grâce à des allées plus larges et libres de tout obstacle. Le projet est également l'occasion d'apporter des améliorations notables à tous points de vue : - Installations énergétiques plus économes et panneaux photovoltaïques en toiture permettant une part d'apport en énergie durable - Architecture proposant de larges murs rideaux et laissant davantage entrer la lumière naturelle dans le point de vente, façades plus modernes pour un bâtiment mieux inséré dans son environnement - Aménagements paysagers extérieurs plus qualitatifs, stationnement perméable en pavés drainants
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux
Création d'une voirie d'accès en enrobé, de zones de stationnement en pavés drainants, d'un bâtiment et aménagement des espaces verts. 4.3.2 dans sa phase d'exploitation
Le parking permettra d'accueillir la clientèle du magasin.
Le parking restera la propriété de ALDI qui en assurera l'entretien.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administre La décision de l'autorité environneme. Le projet fait l'objet d'une demande de P	ntale devra être jointe au(x) dossiei	l été ou sera- r(s) d'autorisc	t-il soumis ? ution(s).			
Un dossier de déclaration au titre du code de l'environnement (Loi sur l'eau) est en cours de rédaction et sera soumis à la DDT.						
2						
4.5 Dimensions et caractéristiques du pr		on - préciser le				
	eurs caractéristiques		17 784 m²	Valeur(s)		
Surface du terrain surface VRD			3760 m ²			
dont surface VRD de stationnement (91	places)		1282 m²			
Surface de vente réglementaire			999 m²			
surface de plancher			1667 m ²			
4.6 Localisation du projet						
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹	Long. <u>48°4</u>	<u>2'16"99</u> Lat.0	2 ° 7 3 ' 8 2 " 74		
60 avenue de Valvins 77210 AVON	Pour les catégories 5° a), 6° a), b et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: Point de départ: Point d'arrivée: Communes traversées:	Long ° _	_'"_ Lat _'"_ Lat			
Jo 4.7 S'agit-il d'une modification/extension 4.7.1 Si oui, cette installation ou environnementale?	nignez à votre demande les ann on d'une installation ou d'un ouvrag cet ouvrage a-t-il fait l'objet d	ge existant?	Oui	Non X Non X		
4.7.2 Si oui, décrivez sommairemen différentes composantes de votre p indiquez à quelle date il a été auto	projet et					

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui		Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?			ZNIEFF de type 2 : Vallée de la Seine entre Melun et Champagne sur Seine ZNIEFF de type 1 : Massif de Fontainebleau
En zone de montagne ?		\boxtimes	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?			Arrêté de protection de biotope FR3800690 La Montagne creuse et la roche Godon situé à 7,6 km
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		X	Parc Naturel régional Gâtinais Français FR8000038 situé à 9km à l'Ouest du site
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	Servitudes liées à l'église d'Avon et Prieuré des basses Loges, projet situé en dehors des périmètres de protection.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	Zone potentiellement humide mais site déjà entièrement urbanisé. Projet n'engendrant aucune consommation d'espace naturel ou agricole.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)? Si oui, est-il prescrit ou approuvé?	X		PPRI de la vallée de la Seine de Samoreau à Nandy Approuvé le 31 décembre 2002 Projet situé dans une zone non soumise à Aléa
Dans un site ou sur des sols pollués ?		\boxtimes	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		X	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	Site le plus proche : Directives Oiseaux Massif de Fontainebleau FR1110795 situé à 220 m au Nord et 100 mètres à l'Est
D'un site classé ?		X	site classé le plus proche : Réserve de Biosphère, Fontainebleau et Gatinais FR63000010 situé à proximité. Projet en dehors du périmètre

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Oui Non Appréciez sommairement l'impact potentiel Incidences potentielles Engendre-t-il des prélèvements \times d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications X prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Est-il excédentaire \times en matériaux? Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les |X|ressources naturelles du sol ou du soussol? Démolition d'un ancien garage automobiles et reconstruction d'un nouveau Est-il susceptible ALDI donc aucune destruction de milieu naturel d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la \times biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il X susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	Site déjà urbanisé
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	×		PPRI de la vallée de la Seine de Samoreau à Nandy Approuvé le 31 décembre 2002 Projet situé dans une zone non soumise à Aléa Retrait-gonflements des sols argileux : Exposition forte
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		X	Le projet engendre des déplacements liés à l'usage des lieux : livraisons et clients, cependant le projet consiste en un déplacement de 100 m du magasin de la même enseigne il y aura peu d'augmentation du trafic.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		X	source de bruits liée aux flux de véhicules jusqu'au site , faibles nuisances sonores (< 60 dB(A)). cependant le projet consiste en un déplacement de 100 m du magasin de la même enseigne il y aura peu d'augmentation de bruit.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X	Vibrations potentielles durant la phase des travaux de voirie et construction du bâtiment.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		X	Les systèmes d'éclairage intérieur sont équipés de LEDS (zone de vente, locaux administratifs et sociaux). Le système d'allumage de l'éclairage de la surface de vente est réglé de façon à n'éclairer que les parties utilisées et avec une intensité en adéquation avec les besoins. Ainsi, en dehors des périodes d'ouverture du magasin au public (8h30 – 19h30), seulement un tiers de la capacité d'éclairage est utilisé. L'éclairage est équipé de cellules détectrices de mouvement dans la réserve et les locaux sociaux, et l'éclairage extérieur est lié à une cellule crépusculaire.
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		X	Rejets liés au trafic routier. Cependant le projet consiste en un déplacement de 100 m du magasin de la même enseigne il y aura peu d'augmentation du trafic.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?		X	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	×		Eaux usées domestiques : dirigées vers ouvrage d'épuration communal Gestion des eaux pluviales : la totalité des eaux pluviales sera gérée par infiltration sur site.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X		Déchets ménagers et emballages liés à l'activité de commerce

Patrimoine / Cadre de vie	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	X	Démolition d'un ancien garage automobile et construction d'un nouveau en lieu et place. Démolition d'un ancien garage et construction d'un nouveau en lieu et place.
/ Population	modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	\boxtimes	
6.2 Les incide approuvés			sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou :
6.3 Les incide	e nces du projet identif Non X Si oui, décr		ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ? :
		¥	

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Projet répondant aux nouvelles exigences de performance énergétique et de développement durable, le projet conduit à la diminution de la superficie imperméable du site de 47,5 % .

Stationnements réalisés en pavés drainant, panneaux photovoltaïques en toiture.

Les eaux pluviales seront intégralement gérées par infiltration sur site, sans aucun rejet au réseau.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet ne se situe dans aucune zone remarquable, et n'est pas classé en zone d'aléas.

Le projet consiste en la démolition d'un ancien garage automobiles afin de construire un nouveau magasin et une nouvelle voirie et stationnements. Le site est donc actuellement déjà entièrement urbanisé.

Le projet n'engendre aucune destruction de milieu naturel, le projet ALDI conduit à la diminution de la superficie imperméable du site de 47,5 % , le projet conduit donc à une amélioration vis à vis de la situation actuelle.

Au vu des informations apportées dans ce document, le projet ne semble pas nécessiter une évaluation environnementale.

8. Annexes

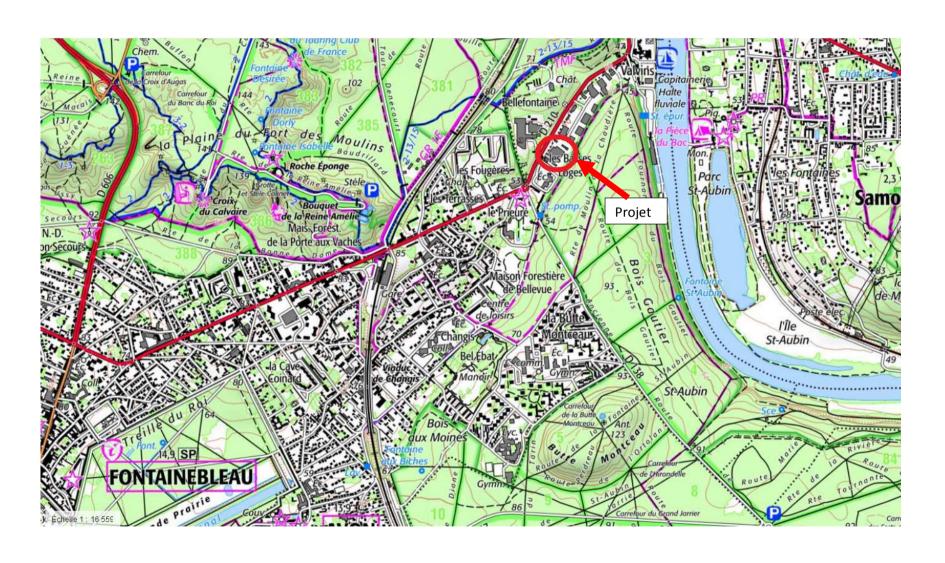
8.1 Annexes obligatoires

8.	1 Annexes obligatoires	
	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	\boxtimes
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	×
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	\boxtimes
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	\boxtimes
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

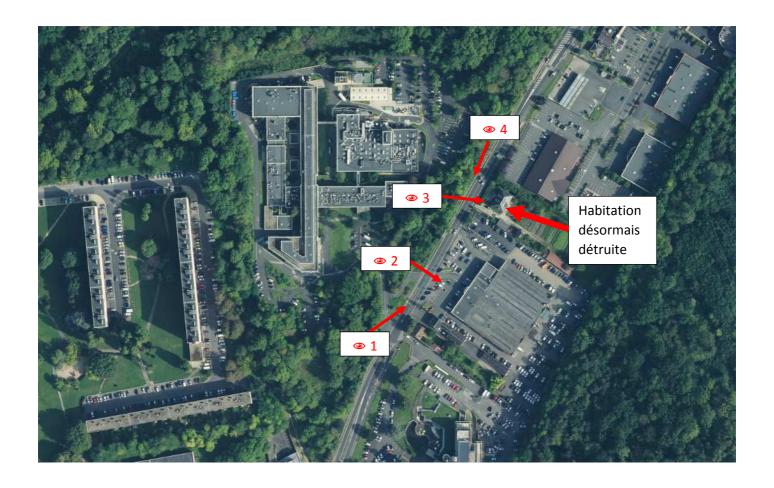
8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétition	naire

parties auxquelles elles se rattachent							
	Objet						
	9. Engagement et signature						
Je certifie su	r l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus						
Fait à	LEVALLOIS - PERRET 10. 21/03/2022						
Signature	IMMALDI et Cie SAS 527, rue Clément Ader Parc d'activité de la Goële 77230 Bámmartin-en-Goële SAS au gapital de 100 000 000 € RCS Meaux 378.668 638 - NAF 6820B SIRET 178 668 638 00043						

PLAN DE SITUATION



Photographies du site



Date des clichés : septembre 2021

Photographie n°1:



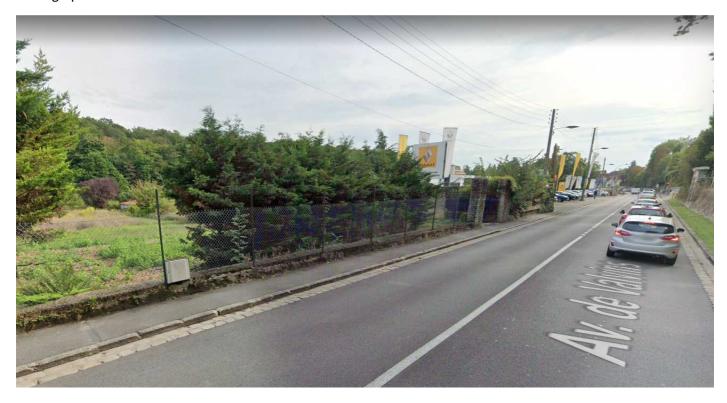
Photographie n°2 :

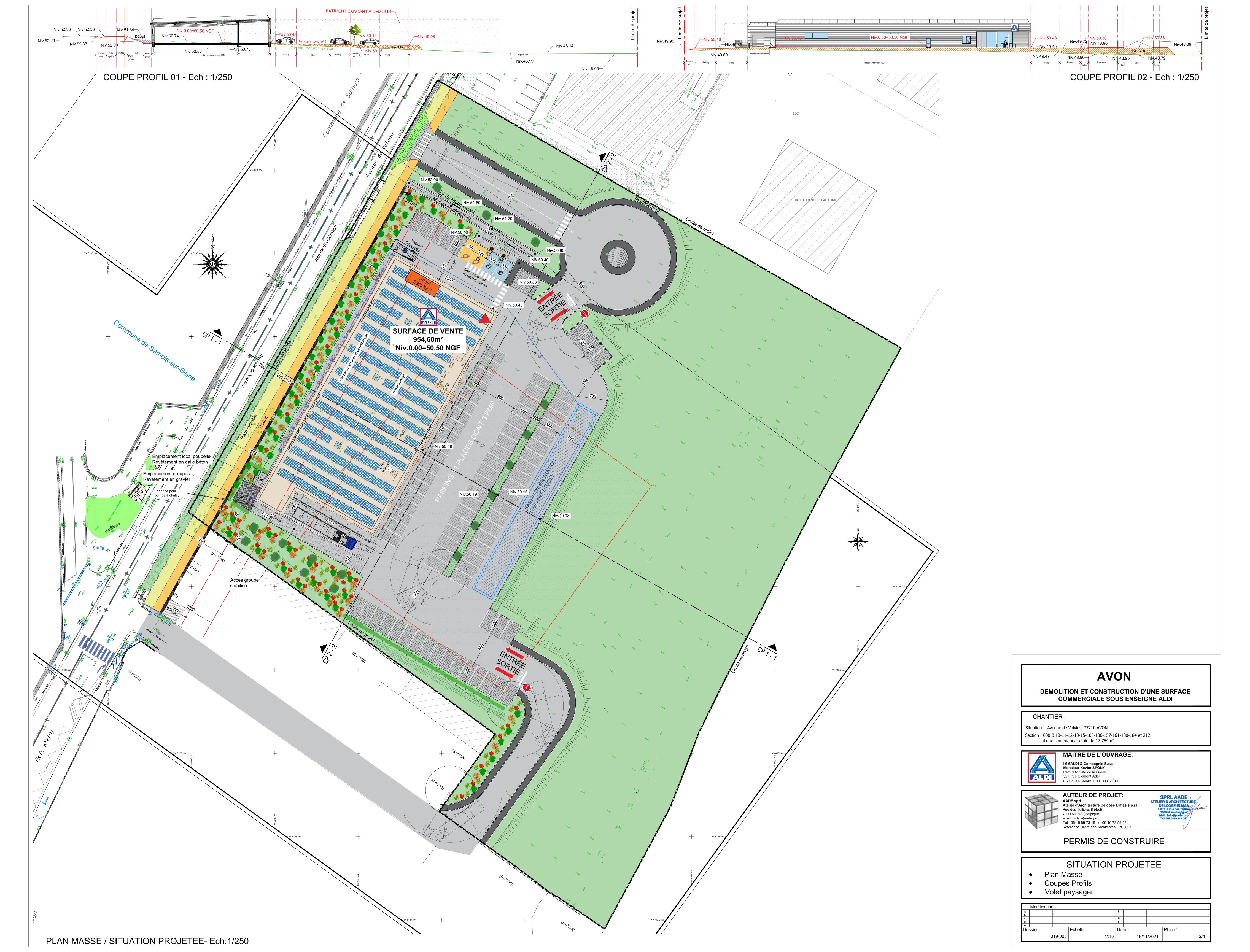


Photographie n°3:



Photographie n°4:





PLAN DES ABORDS



PLAN SITES NATURA 2000

